

MODALITÉS D'ENGAGEMENT AVEC LES TRANSITIONS SAHÉLIENNES

La recomposition des contextes politique et géostratégique
appelle à une réinvention

Note de synthèse, Juin 2026

Fahiraman Rodrigue Koné et Marie-Joëlle Zahar

INTRODUCTION

Entre 2020 et 2023, l'Afrique de l'Ouest a connu une série de coups d'État au Mali (2020), en Guinée (2021), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023). Cette résurgence s'inscrit dans un contexte marqué par la fragilité des institutions démocratiques dans la région, le mécontentement populaire face à la mauvaise gouvernance et à la corruption, ainsi que l'incapacité des régimes civils à répondre efficacement à la dégradation sécuritaire, notamment à l'expansion des réseaux terroristes au Sahel. Elle s'inscrit également dans une contestation plus fondamentale des cadres d'engagement façonnés à l'étranger, souvent perçus comme asymétriques ou imposés¹.

Les transitions militaires engagées dans ces pays présentent des évolutions inédites depuis les années 1990. Si la Guinée a officiellement mis fin à sa transition, qui a duré plus de quatre ans, avec l'élection de Mamadi Doumbouya en décembre 2025², cette trajectoire demeure une exception. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les transitions se prolongent respectivement depuis 2020, 2022 et 2023.

Ces trois pays, désormais réunis au sein de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES, s.d.)³, créée en juillet 2024 après leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (ISS,

**Entre 2020 et 2023,
l'Afrique de l'Ouest
a connu une série
de coups d'État au
Mali, en Guinée, au
Burkina Faso et au
Niger.**

¹ Cette dynamique est certes instrumentalisée par les régimes militaires, mais elle résonne, au moins en partie, au sein de segments de la population et reflète une demande pour une plus grande autonomie politique, symbolique et relationnelle, souvent articulée en termes de souveraineté et de dignité.

² Le processus électoral a toutefois été critiqué pour avoir exclu des figures majeures de l'opposition et pour avoir essentiellement légitimé le pouvoir du chef de la junte militaire.

³ Il importe de noter que l'AES ressemble plus à un alignement politico-stratégique qu'à une institution régionale au sens propre du terme. Ses structures et mécanismes de décision demeurent embryonnaires.

2024), ont chacun prolongé en 2025 les mandats de leurs dirigeants militaires sans organiser d'élections, confirmant une dynamique d'enracinement durable de ces régimes (Koné et Dramé, 2025).

Cette note évalue donc les modalités d'engagement avec les transitions sahéliennes en partant du constat de la consolidation des régimes militaires. Elle retrace les contours de cette consolidation, interroge la légitimité des pouvoirs en place et souligne la manière dont ils font usage de la coopération internationale au service d'une autonomie stratégique. Enfin, la note considère trois options d'engagement avec ces nouvelles réalités de terrain.

DE LA TRANSITION À LA CONSOLIDATION AUTORITAIRE DU POUVOIR DES MILITAIRES

Le 29 janvier 2026, le régime militaire au Burkina Faso a dissous les partis politiques (Sankare, 2026). Ces derniers faisaient déjà l'objet d'une suspension depuis la prise du pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré en septembre 2022. Cette dissolution s'inscrit dans un processus plus large de reconfiguration des espaces politiques observé dans les trois pays du Sahel central, en transition militaire depuis quelques années. Des mesures similaires couraient déjà au Niger et au Mali, respectivement depuis mars et mai 2025 (Koné et Dramé, 2025).

Les cadres juridiques régissant les transitions ont renforcé, dans les trois pays, les prérogatives de l'exécutif.

Le contrôle des espaces politiques s'accompagne de la fermeture des espaces civiques, notamment par les restrictions imposées à la société civile, à la liberté d'expression et par la répression des voix discordantes. Parallèlement, les cadres juridiques régissant les transitions – Charte de la refondation au Niger, nouvelle Constitution au Mali, Charte de la transition (modifiée) au Burkina Faso – ont renforcé, dans les trois pays, les prérogatives de l'exécutif. Cette concentration du pouvoir révèle une dynamique paradoxale, dans la mesure où elle avait été identifiée comme l'une des fragilités institutionnelles ayant contribué au renversement des régimes civils (International Crisis Group, 2024 ; Niger, 2025 ; lefaso.net, 2026).

Dans un environnement international marqué par la crise du système multilatéral et l'affaiblissement des leviers de pression démocratique, ce verrouillage n'a toutefois suscité que des formes limitées de contestation ou de pression extérieure. À cet égard, en rompant en janvier 2024 avec la CEDEAO – accusée d'avoir pris à leur encontre des sanctions « illégales » sous l'influence de certaines « puissances étrangères » – et en créant en juillet 2024 une nouvelle structure régionale dénommée Confédération « Alliance des États du Sahel » (Confédération AES), les trois régimes militaires s'étaient intelligemment affranchis des contraintes extérieures pesant sur eux (AES, s.d. ; ISS, 2024)⁴.

⁴ Conformément aux exigences du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance, réclamant le rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel par l'organisation d'élections marquant la sortie de transition.

Chaque régime a ensuite initié en interne un processus consultatif national (Koné et Dramé, 2024 ; ONEP Niger, 2025 ; Sidwaya, 2025), qui a, entre autres, suggéré la prolongation du mandat des dirigeants militaires à la tête de l'État pour une durée de cinq ans, sans échéance électorale, et assortie de possibilités de renouvellement. L'organe législatif de transition dans chaque pays⁵ a entériné cette modification, lui donnant ainsi une base légale. Toutefois, si les processus consultatifs ont au départ été présentés comme participatifs, dans la pratique, le principe d'inclusivité n'a pas prévalu. Dans les trois cas, ils se sont tenus alors que les partis politiques étaient suspendus. De plus, certaines forces sociales et politiques influentes ont été mises à l'écart au Niger (Echos du Niger, 2025), et ont refusé de participer au Mali (Koné et Dramé, 2024).

Ces mutations de l'espace politique ne révèlent pas seulement la volonté de consolidation durable du pouvoir militaire. Elles remanient en profondeur la nature démocratique du régime politique dans les trois pays et réorientent, dans une perspective temporelle plus longue, l'agenda des transitions en cours. Cet agenda se dessine également dans une démarche autoritaire assumée que les autorités justifient par l'impérieuse nécessité de préserver d'une part la cohésion nationale face à la menace terroriste et, d'autre part, de créer un consensus autour du projet de refondation des États. Ce projet de refondation de l'État, évoqué dans la plupart des textes fondamentaux et des discours officiels, constitue le socle programmatique de la vision politique portée par les trois régimes militaires. Il s'appuie largement sur une critique des élites civiles antérieures, accusées d'avoir failli, par leur corruption et leur mauvaise gouvernance, à assurer la stabilité sécuritaire et le développement socioéconomique des pays. Cette vision justifie en grande partie la restructuration des espaces politiques, permettant de neutraliser l'influence de ces élites et leur remplacement par une élite militaire plus patriote. Elle porte aussi sur une orientation plus souverainiste de la posture de l'État qui affirme la primauté des intérêts stratégiques nationaux aussi bien dans le choix des partenariats économiques que dans l'orientation de la coopération internationale.

L'ÉPINEUSE QUESTION DE LA LÉGITIMITÉ DU POUVOIR DES MILITAIRES

L'enracinement institutionnel des pouvoirs militaires et leur projection dans la longue durée interrogent toutefois la solidité de leur légitimité. Comme nous l'avons déjà signalé, celle-ci s'appuyait sur de profondes insatisfactions populaires au sujet de l'insécurité, sur des attentes socioéconomiques, et sur une rupture dans la relation entre la société et les anciennes élites. Si les pouvoirs militaires ont initialement largement bénéficié de l'appui du peuple, qu'en est-il aujourd'hui ? C'est une réalité d'autant plus difficile à apprécier vu

L'enracinement institutionnel des pouvoirs militaires et leur projection dans la longue durée interrogent la solidité de leur légitimité.

⁵ Conseil national de la transition au Mali, Assemblée législative de transition au Burkina Faso et Conseil consultatif pour la refondation au Niger.

que les contextes politiques sont moins ouverts et tolèrent difficilement les voix discordantes.

Bien que les autorités des trois pays aient consenti des efforts militaires importants pour réduire l'insécurité (achats considérables d'équipements militaires, recrutements massifs de combattants, réorganisation des chaînes opérationnelles, diversification des partenariats militaires, etc.), d'importants défis persistent dans ce domaine. Les groupes terroristes gardent, en effet, une capacité opérationnelle réelle dans les trois pays, illustrée par la continuité des attaques d'envergure dont les plus récentes sont l'attentat de l'aéroport de Niamey en janvier (ADF, 2026) et le siège de Bamako en avril 2026 (Appiah-Mensah, 2026). Selon l'Indice mondial du terrorisme, les trois pays trônent d'ailleurs depuis 2024 à la tête des États les plus affectés par les violences terroristes à l'échelle mondiale (Institute for Economics & Peace, 2025). Par ailleurs, les attentes socioéconomiques qui avaient initialement nourri le soutien populaire aux coups d'État demeurent, pour l'essentiel, insatisfaites.

À défaut de résultats tangibles, la promesse de restauration de la stabilité et de refondation de l'État pourrait rapidement atteindre ses limites. Bien que certaines franges de la population voient toujours la consolidation des régimes militaires comme un réordonnement plutôt qu'un enracinement autoritaire, la capacité des trois États à répondre aux défis structurels – en particulier la fourniture effective de sécurité et la satisfaction des attentes socioéconomiques – demeure déterminante pour la construction durable de la légitimité de l'État⁶. Celle-ci repose également sur l'édification d'institutions plus inclusives et robustes, susceptibles d'assurer ces performances sécuritaires et économiques. Dans ce contexte, l'orientation autoritaire des processus de refondation institutionnelle interroge la viabilité à long terme des réformes, étant donné le rôle que le manque d'inclusion a joué dans le renversement des régimes civils.

L'accroissement des rivalités géostratégiques internationales et l'affaiblissement du multilatéralisme depuis quelques années ont également contribué à faciliter l'implantation durable des régimes militaires au Sahel.

L'accroissement des rivalités géostratégiques internationales et l'affaiblissement du multilatéralisme depuis quelques années ont également contribué à faciliter l'implantation durable des régimes militaires au Sahel (Kanté et al., 2024). Ces derniers ont démontré leur capacité à tourner à leur avantage les mutations d'un environnement international aux équilibres de plus en plus instables.

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Sur le plan international, le repositionnement des régimes militaires, présenté comme une volonté de diversification des partenariats sécuritaires et politiques, exprime plus fondamentalement une stratégie d'émancipation des

⁶ L'expérience africaine suggère que les régimes militaires ont souvent reproduit ou intensifié les problèmes qu'ils disaient vouloir régler lors de leur accession au pouvoir.

alliances traditionnelles et une volonté de rééquilibrage des rapports de force selon leurs intérêts.

À leur arrivée au pouvoir, les trois régimes militaires ont dénoncé, avant d'y mettre un terme, leur coopération sécuritaire avec la France – ancienne puissance coloniale – qu'ils ont jugée inefficace dans la lutte contre les groupes armés terroristes et incompatible avec leurs nouvelles orientations souverainistes. Suivant cette même logique, ils se sont retirés des mécanismes multilatéraux de coopération perçus comme sous influence française en particulier et occidentale en général. Les autorités maliennes ont ainsi obtenu le départ de la Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) (Sow, F. R. Koné et H. Koné, 2023). Les trois États se sont également retirés de la Force conjointe G5 Sahel dans laquelle ils coordonnaient avec la Mauritanie et le Tchad leurs efforts de lutte contre le terrorisme dans la région. L'un des griefs à l'encontre de la CEDEAO et ayant justifié leur retrait du bloc régional porte sur la suspicion de pilotage de l'organisation par un agenda stratégique occidental.

Parallèlement, ces régimes ont engagé un rapprochement stratégique avec la Russie, dans un contexte marqué par la polarisation accrue des relations entre Moscou et les pays européens à la suite de la guerre en Ukraine⁷. Au-delà de la Russie, les trois pays ont renforcé leurs relations avec d'autres puissances non occidentales, notamment la Chine, la Turquie et l'Iran, dans une logique de diversification des sources de soutien militaire, économique et diplomatique moins contraignantes et plus alignées sur leurs intérêts stratégiques prioritaires.

Par ailleurs, les trois régimes continuent à rechercher activement des formes de légitimité internationale, y compris par le biais d'un engagement auprès d'institutions multilatérales telles que les Nations Unies. Toutefois, le changement dans les modalités de leurs interactions avec les instances multilatérales renforce l'idée qu'il s'agit moins d'un désengagement que d'un repositionnement sélectif.

Cette redéfinition participe à la construction d'un discours de légitimation interne, fondé sur la revendication du respect de la souveraineté nationale et la dénonciation des ingérences extérieures. Mais elle affiche surtout une volonté de réinvention du paradigme de coopération, mis au service de la promesse de refondation de l'État. Dans ce sens, les tensions avec les partenaires européens portent moins sur un refus radical de coopération que sur la nécessité de redéfinir cette dernière à l'aune des priorités stratégiques nationales.

⁷ Au regard des tensions entre les États-Unis et l'Union européenne et au vu des changements d'orientation de la politique de l'administration américaine eu égard aux pays de l'AES, il est important de présenter une analyse désagrégée. Celle-ci fera partie de la première option que nous proposons ci-dessous.

La reconfiguration des équilibres géostratégiques ainsi que la transformation des systèmes politiques sahéliens appellent à une redéfinition de la temporalité et des modalités d'engagement avec les autorités de transition militaires au Sahel.

REPENSER L'ENGAGEMENT DANS UN CONTEXTE DE CONSOLIDATION DU POUVOIR MILITAIRE

La reconfiguration des équilibres géostratégiques ainsi que la transformation des systèmes politiques sahéliens appellent à une redéfinition de la temporalité et des modalités d'engagement avec les autorités de transition militaires au Sahel. Ces mutations rendent caduques les approches classiques d'engagement avec les transitions et demande une réinvention des modalités d'intervention.

Dans un tel contexte, le concept de « transition » ne se réfère pas obligatoirement à une transition au sens démocratique du terme. Alors qu'une transition démocratique est censée se limiter à un temps court, impliquant le plus largement possible les forces sociopolitiques diverses et aboutissant à des élections sanctionnées par un retour des civils au pouvoir, les régimes militaires l'inscrivent plutôt dans un horizon temporel long, sous couvert du concept de « refondation de l'État » reposant sur un messianisme militaire au cœur du projet réformateur. Cette donne invite à repenser la temporalité de l'engagement, notamment ce qui est possible à court terme.

Pour sa part, la réinvention des modalités d'intervention est d'autant plus nécessaire que la marge de manœuvre des organisations non gouvernementales (ONG) internationales qui ont longtemps été la cheville ouvrière de l'engagement occidental au Sahel a également été réduite. En effet, dans le cadre de leurs efforts pour affirmer la souveraineté et réduire l'influence occidentale, les régimes militaires du Sahel ont imposé de sévères restrictions aux ONG internationales (Ekanem, 2025). Ces mesures incluent des révocations de licences, la suspension de leurs opérations et des accusations d'espionnage ou de violations de données.

Le discours des régimes sahéliens à cet égard reprend les grandes lignes de l'argumentaire utilisé pour légitimer leurs actions. Il s'agit de protéger la « souveraineté » et de promouvoir les intérêts nationaux dans un contexte de « refondation de l'État ». C'est ce qui transparait des directives du ministère nigérien de l'Intérieur qui a enjoint les ONG et les associations de développement à aligner leurs actions sur la vision et les priorités du régime (Le Soleil, 2025). C'est également le message relayé par le président Traoré du Burkina Faso pour justifier les restrictions imposées aux ONG étrangères.

Dans un tel contexte, quelles options pour promouvoir l'inclusivité ? Notre analyse suggère que toute réflexion à ce sujet doit partir du constat que l'heure n'est plus à la transition vers la démocratie, mais à la consolidation des régimes militaires. Dans un tel contexte, il faut réfléchir à des approches alternatives visant à permettre aux citoyens et citoyennes d'exprimer leurs revendications et de participer à la prise de décision en dehors du cadre des processus électoraux et des modalités de démocratie associative. Il est également essentiel d'apprécier à sa juste valeur la fermeture des espaces associatifs et de la société civile, ainsi que la tentative de contrôle sur les ONG étrangères, et de réfléchir à la priorisation de l'inclusion des acteurs

communautaires comme une potentielle voie à explorer. Nous entrevoyons trois options, élaborées ci-dessous.

Option 1 : Traiter directement avec les régimes au pouvoir

Comme discuté plus haut, les régimes militaires au Sahel revendiquent le respect de la souveraineté nationale et dénoncent les ingérences extérieures. Dans ce contexte, ils conçoivent la coopération internationale comme un outil au service des priorités stratégiques nationales.

Une telle perspective ouvre *des opportunités de coopération en articulation avec les réponses élaborées par les trois pays* afin de traiter durablement leurs défis structurels, sur le plan socioéconomique aussi bien que sécuritaire. Cette coopération serait donc basée sur une acceptation des priorités stratégiques des régimes militaires et contribuerait à y apporter des réponses. Cette approche pragmatique semble reflétée dans le virage amorcé début février 2026 par l'administration américaine qui, après avoir dénoncé les coups d'État, a annoncé la visite du chef du Bureau des affaires africaines au sein du Département d'État américain, Nick Checker, au Mali (BBC, 2026). L'annonce, proclamant le respect de la souveraineté du Mali et soulignant une volonté de remettre la relation entre les deux pays sur les rails, a mis l'accent sur les intérêts sécuritaires et économiques partagés entre les deux pays. Récemment, l'Union européenne et la MISAHÉL ont également décidé de faire preuve de pragmatisme et de préconiser un engagement avec les gouvernements.

À court terme, une première option serait donc de traiter avec – plutôt que d'essayer de contourner – l'État. Dans un contexte aussi contraignant, il faudrait *promouvoir l'inclusion d'une manière qui puisse cadrer avec les intérêts et priorités affichées* par les régimes militaires. C'est en ce sens que l'on pourrait comprendre la décision de l'Union européenne de concentrer son réengagement sur des domaines comme la sécurité alimentaire et la sécurité humaine, en particulier la protection des personnes civiles et la lutte contre le terrorisme.

Si notre analyse suggère que les priorités sécuritaires des régimes militaires ne sont pas particulièrement favorables à un travail sur l'inclusion, elle souligne par contre que les difficultés rencontrées dans le rétablissement de la sécurité et l'amélioration des conditions socioéconomiques pourraient avoir un impact négatif sur leur légitimité. Un engagement en faveur de l'inclusion pourrait ainsi être présenté comme un moyen de *renforcer la légitimité des régimes*. Il est toutefois à noter que *toute coopération avec les régimes à cet égard inclut un aléa moral, car cette stratégie pourrait contribuer à leur consolidation* plutôt qu'à une quelconque transition.

Option 2 : Promouvoir l'inclusion en travaillant avec la société

La promotion de l'inclusion est *souvent passée par la coopération avec et l'appui aux organisations locales et aux acteurs communautaires dans une approche dite bottom-up*. Cependant, comme nous l'avons suggéré plus haut,

Une première option serait donc de traiter avec l'État. Dans un contexte aussi contraignant, il faudrait promouvoir l'inclusion d'une manière qui puisse cadrer avec les intérêts et priorités affichées par les régimes militaires.

la marge de manœuvre de certaines organisations non gouvernementales internationales qui menaient ce travail sur le terrain est désormais limitée.

Suite au coup d'État de juillet 2023, le gouvernement militaire au Niger a suspendu des centaines d'organisations locales et internationales. Bien que l'interdiction d'organisations comme Human Rights Watch ou Amnesty International ait été signalée fin 2024, ces organisations n'ont pas reçu de notification officielle par écrit. Elles opèrent ainsi sous une surveillance et des restrictions accrues. En revanche, le Comité international de la Croix-Rouge a été sommé de fermer ses bureaux en juin 2025 et a suspendu ses activités après avoir été accusé par le gouvernement d'interagir avec les groupes armés ([Business Insider Africa, 2025](#)).

À la mi-2025, le gouvernement militaire du Burkina Faso a révoqué les licences de quatre ONG étrangères et en a suspendu deux autres, les accusant de « violations formelles » et de violations des données ([Africa Briefing, 2025](#)). En juillet, l'ONG hollandaise International NGO Safety Organisation (INSO)⁸ a été suspendue pour « collecte de données sensibles sans autorisation » et huit des membres de son personnel ont été arrêtés, visés par des allégations d'espionnage.

Dans un contexte aussi contraignant, il faut tenir compte de deux paramètres essentiels : l'autorisation d'opérer sur le territoire et la sécurité des partenaires locaux. Pour ce faire, plutôt que d'insister sur la dimension politique de l'inclusion⁹, promouvoir l'inclusion pourrait se traduire par la manière dont les acteurs internationaux agissent dans les domaines – aussi limités soient-ils – dans lesquels ils sont autorisés à œuvrer, des domaines comme la sécurité alimentaire, la lutte contre le terrorisme, ou toute autre priorité des régimes militaires. Il s'agirait de *s'assurer que toute coopération, aussi technique soit-elle, soit pensée et mise en œuvre de manière participative* en incluant les acteurs locaux concernés – ONG et acteurs communautaires – dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes à titre de partenaires égaux.

Exercer l'inclusion en pratique dans des activités plutôt « techniques » pourrait permettre à des acteurs étrangers de s'engager sur ce terrain sans se faire suspendre et sans mettre leurs partenaires sahéliens en danger.

Exercer l'inclusion en pratique dans des activités plutôt « techniques » pourrait permettre à des acteurs étrangers de s'engager sur ce terrain sans se faire suspendre et sans mettre leurs partenaires sahéliens en danger. Mais il faut reconnaître que cette inclusion plus technique risque de demeurer performative si elle ne débouche pas sur un engagement autour des questions centrales de participation et d'imputabilité.

Option 3 : Collaborer avec les diasporas sahéliennes

Une dernière option consiste à reconnaître que les conditions actuelles empêchent tout travail sérieux sur l'inclusion (et plus encore sur la transition) dans les trois pays du Sahel. Dans un tel cas, seule demeure l'option de travailler avec les diasporas malienne, burkinabè et nigérienne.

⁸ L'ONG se spécialise dans la collecte des données nécessaires aux évaluations de sécurité liées aux opérations humanitaires dans les zones de conflit.

⁹ Soit sur la participation de toutes les composantes de la société, au débat sur la gouvernance et à la discussion des politiques publiques.

Si cette option était sélectionnée, *il serait très important de ne pas uniquement collaborer avec les anciennes élites ou avec des membres de l'opposition aux régimes*. Une telle approche serait assurément critiquée par les régimes militaires comme une tentative d'ingérence et une preuve, s'il en faut, du manque de respect des États occidentaux pour la souveraineté des pays du Sahel¹⁰.

L'appui à un dialogue inclusif au sein de la diaspora, auquel participeraient tant les soutiens que les critiques des régimes militaires, pourrait permettre aux diasporas sahéliennes de contribuer à l'élaboration de réponses aux problèmes auxquels font face les pays du Sahel. Une telle approche comporte de multiples avantages. D'une part, elle permettrait aux différents courants politiques pro- et anti-régimes militaires de se parler, chose qui, actuellement, n'est pas possible à l'intérieur des trois pays. D'autre part, elle permettrait aux diasporas de participer à la réflexion sur les enjeux auxquels leurs pays font face et de proposer des solutions ancrées dans une fine compréhension des réalités de terrain. Enfin, un engagement préalable de la part des pays européens à appuyer les résultats d'un tel dialogue, quels qu'ils soient, pourrait également signaler une ouverture à respecter les choix des populations sahéliennes et contribuer, à terme, à réparer les relations entre les États.

CONCLUSION

Les pouvoirs militaires au Sahel se projettent dans une perspective de longue durée, marquée par des projets de refondation politique des États. Le projet de refondation s'adosse sur un repositionnement souverainiste. L'insistance est mise sur le respect de l'autonomie décisionnelle des pays, le respect de leurs intérêts nationaux et le choix souverain des partenaires stratégiques. Cette vision rejette toute velléité de pilotage depuis l'extérieur de l'agenda national ou de contournement des priorités et directives de l'État.

L'enracinement du pouvoir militaire s'accompagne d'un démantèlement assumé des acquis démocratiques. L'État se positionne comme l'acteur unique et hégémonique de la scène politique. Cette évolution fragilise les acteurs de la société civile et rend particulièrement risquée toute manœuvre de contournement de l'État central dans la conduite des initiatives publiques.

Cette donne oblige les acteurs externes à repenser la temporalité et les modalités de leur engagement. Elle invite à calibrer toute intervention internationale sur l'agenda prioritaire national. Nous voyons trois options pour promouvoir l'inclusion dans ce contexte. La première serait de travailler directement avec les régimes militaires ouverts à une coopération respectueuse de leurs priorités stratégiques nationales. La deuxième serait de continuer de travailler avec des acteurs de la société, mais d'insister sur la

L'enracinement du pouvoir militaire s'accompagne d'un démantèlement assumé des acquis démocratiques.

¹⁰ Il est important de souligner que ce discours n'a pas seulement valu un appui interne aux régimes militaires suite aux coups d'État, il a également eu une forte résonance dans les diasporas sahéliennes en Europe.

dimension processuelle de l'inclusion plutôt que sur sa dimension politique. La troisième serait de collaborer avec les diasporas sahéliennes. Les trois options ne sont pas mutuellement exclusives, mais chacune comporte à la fois des risques et des limites inhérentes, ce qui suggère que tout engagement en faveur de l'inclusion devra être un travail patient et de longue haleine.

ABRÉVIATIONS

CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Confédération AES	Confédération « Alliance des États du Sahel »
INSO	International NGO Safety Organisation [Organisation internationale des ONG pour la sécurité]
ONG	organisation non gouvernementale

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Africa Briefing, « Burkina Faso boots four foreign NGOs » [Le Burkina Faso met à la porte quatre ONG étrangères], 5 juillet 2025, <<https://africabriefing.com/burkina-faso-expels-ngos>>, consulté le 17 mai 2026
- Africa Defence Forum (ADF), « Les groupes terroristes font pression sur les capitales du Sahel », 3 mars 2026, <<https://adf-magazine.com/fr/2026/03/les-groupes-terroristes-font-pression-sur-les-capitales-du-sahel>>, consulté le 17 mai 2026
- Appiah-Mensah, S., « Bamako under Siege: How Coordinated Attacks Exposed the Mali Government's Fragility—and Tested the AES » [Bamako assiégée : comment des attaques coordonnées ont révélé la fragilité du gouvernement malien et mis à l'épreuve l'AES], African Arguments, 4 mai 2026, <<https://africanarguments.org/2026/05/47654>>, consulté le 17 mai 2026
- BBC, « Three West African juntas have turned to Russia. Now the US wants to engage them » [Trois régimes militaires d'Afrique de l'Ouest se sont tournées vers la Russie. Désormais, les États-Unis veulent nouer des relations avec elles], 2 février 2026, <<https://www.bbc.com/news/articles/ckglwnrx437o>>, consulté le 17 mai 2026
- Business Insider Africa, « Red Cross suspends aid work in Niger after military regime orders office closures » [La Croix-Rouge suspend ses activités humanitaires au Niger après la fermeture de ses bureaux imposée par le régime militaire], 8 juin 2025, <<https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/red-cross-suspends-aid-work-in-niger-after-military-regime-orders-office-closures/qzld68b>>, consulté le 17 mai 2026
- Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), À propos de l'AES, [s. d.], <<https://aes.ml/a-propos-de-laes>>, consulté le 17 mai 2026

- Échos du Niger, « Assises nationales : Bazoum et les partis politiques, grands absents du Dialogue national inclusif de la Refondation », 15 février 2025, <<https://lesechosduniger.com/2025/02/15/assises-nationales-bazoum-et-les-partis-politiques-grands-absents-du-dialogue-national-inclusif-de-la-refondation>>, consulté le 17 mai 2026
- Ekanem, S., « Burkina Faso arrests 8 aid workers linked to foreign NGO for alleged spying activities » [Le Burkina Faso arrête huit travailleurs humanitaires liés à une ONG étrangère pour des activités d'espionnage présumées], Business Insider Africa, 9 octobre 2025, <<https://africa.businessinsider.com/local/lifestyle/burkina-faso-arrests-8-aid-workers-linked-to-foreign-ngo-for-alleged-spying/093qdw2>>, consulté le 17 mai 2026
- Institut d'études de sécurité (ISS), « Les annonces de sortie de la CEDEAO placent l'Afrique de l'Ouest à la croisée des chemins », 8 février 2024, <<https://issafrica.org/fr/iss-today/les-annonces-de-sortie-de-la-cedeao-placent-lafrique-de-louest-a-la-croisee-des-chemins>>, consulté le 17 mai 2026
- Institute for Economics & Peace. « Global Terrorism Index 2025: Measuring The Impact of Terrorism » [Indice mondial du terrorisme 2025 : mesurer l'impact du terrorisme], mars 2025. <<http://visionofhumanity.org/resources>>, consulté le 17 mai 2026
- International Crisis Group, *Le tournant souverainiste au Mali : ajuster la trajectoire*, Rapport Afrique no 315, 3 décembre 2024, <<https://www.crisisgroup.org/fr/rpt/africa/sahel/mali/315-le-tournant-souverainiste-au-mali-ajuster-la-trajectoire>>, consulté le 17 mai 2026
- Kanté, A., Koné, F. R., Koné, H., Souaré, I. K., Sow, D., Théroux-Bénoni, L.-A. et Toupane, P. M., *Repenser la gestion des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique de l'Ouest* (ISS, 2024), <<https://issafrica.s3.amazonaws.com/uploads/pages/1759318481142-war-45-fr.pdf>>, consulté le 17 mai 2026
- Koné, F. R. et Dramé, F. M., « La stabilité au Mali passe par un dialogue national plus inclusif », Institut d'études de sécurité (ISS), 15 juillet 2024, <<https://issafrica.org/fr/iss-today/la-stabilite-au-mali-passe-par-un-dialogue-national-plus-inclusif>>, consulté le 17 mai 2026
- , « Dissolution des partis politiques au Mali : une manœuvre risquée », Institut d'études de sécurité (ISS), 19 mai 2025, <<https://issafrica.org/fr/iss-today/dissolution-des-partis-politiques-au-mali-une-manoeuvre-risqueee>>, consulté le 17 mai 2026
- Le Soleil, « Niger : selon un arrêté, les ONG doivent s'aligner sur la 'vision' du régime militaire », 9 février 2025, <<https://lesoleil.sn/international/infos-afrique/niger-selon-un-arrete-les-ong-doivent-saligner-sur-la-vision-du-regime-militaire>>, consulté le 17 mai 2026
- Lefaso.net, « Burkina : Les idéaux de la Révolution progressiste populaire désormais dans la Charte de la Transition », 19 février 2026, <<https://lefaso.net/spip.php?article144566>>, consulté le 17 mai 2026
- Niger, *Charte de la Refondation 2025*, Journal officiel de la République du Niger, 31 mars 2025, <<https://www.refworld.org/legal/legislation/natlegbod/2025/fr/122645>>, consulté le 17 mai 2026
- Office national d'édition et de press, Niger, « Synthèse des travaux des Assises nationales », 21 février 2025, <<https://www.lesahel.org/synthese-des-travaux-des-assises-nationales>>, consulté le 17 mai 2026

- Sankare, O., « Burkina Faso's government dissolves all political parties » [Le gouvernement du Burkina Faso dissout tous les partis politiques], Anadolu Ajansı (AA), 30 janvier 2026, <<https://www.aa.com.tr/en/africa/burkina-fasos-government-dissolves-all-political-parties/3814874>>, consulté le 17 mai 2026
- Sidwaya, J. K., « Rétro 2024/Assises nationales : la Transition prorogée de 5 ans », Sidwaya.info, 1 janvier 2025, <<https://www.sidwaya.info/retro-2024-assises-nationales-la-transition-prorogee-de-5-ans>>, consulté le 17 mai 2026
- Sow, D., Koné, F. R. et Koné, H., « Retrait de la MINUSMA : les organisations régionales prendront-elles le relais ? », 6 juillet 2023, <<https://issafrica.org/fr/iss-today/retrait-de-la-minusma-les-organisations-regionales-prendront-elles-le-relais>>, consulté le 17 mai 2026

À PROPOS DES AUTEURS

Fahiraman Rodrigue Koné est le chef de projet Sahel à l'Institut d'études de sécurité (ISS), un groupe de réflexion panafricain avec 35 ans d'expérience. Il a rejoint le bureau régional de l'ISS à Dakar en 2024, après avoir passé trois ans à Bamako, au Mali. Il coordonne les travaux de l'Institut sur les dynamiques sécuritaires, politiques et humanitaires au Sahel central, en mettant l'accent sur la gouvernance militaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger ; l'évolution des groupes extrémistes violents ; et des réponses à la fois cinétiques et non cinétiques à la crise du Sahel.

Marie-Joëlle Zahar est professeure de science politique et directrice du Réseau de recherche sur les opérations de paix à l'Université de Montréal. Ancienne membre de l'équipe d'experts en médiation des Nations Unies, elle est boursière de la Fondation Pierre-Elliott Trudeau 2023-2026, chercheuse principale non résidente à l'Institut international pour la paix et professeure invitée émérite au Centre Qatar-Afrique du Sud pour la paix et la compréhension culturelle de l'Université de Johannesburg.

REMERCIEMENTS

Ce document fait partie d'une série de notes d'orientation élaborées à la suite du 12e Dialogue d'Édimbourg sur l'élaboration des constitutions en situation de post-conflit, tenu en décembre 2025, au cours duquel les participants ont examiné l'évolution de la médiation lors de la négociation de règlements politiques dans des contextes spécifiques. Le Dialogue a été organisé par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) et l'Université d'Édimbourg, dans le cadre de la plateforme de données probantes sur la paix et la résolution des conflits (PeaceRep). Nous souhaitons remercier Maurice Engueleguele, Antje Herrberg, Alexandra Oancea et Kimana Zulueta-Fülscher pour leurs utiles relectures de ce document.

À PROPOS D'IDEA INTERNATIONAL

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA International) est une organisation intergouvernementale fondée en 1995, comptant 35 États Membres et avec pour mandat de soutenir la démocratie durable dans le monde entier.

Ce que nous faisons

Nous développons des recherches et des analyses politiquement neutres liées aux élections, aux parlements, aux constitutions, à la numérisation, aux changements climatiques, à l'inclusion et à la représentation politique, le tout sous l'égide des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous évaluons les performances des démocraties grâce à nos indices uniques sur l'état de la démocratie dans le monde.

Nous fournissons des services de renforcement des capacités et des conseils d'experts aux acteurs démocratiques, y compris aux gouvernements, parlements, agents électoraux et à la société civile. Nous développons des outils et publions des bases de données, des livres et brochures d'information dans plusieurs langues sur des sujets allant de la participation électorale aux quotas de genre. Nous réunissons des acteurs étatiques et non étatiques pour des dialogues et partages de leçons. Nous nous consacrons à défendre, à promouvoir et à protéger la démocratie dans le monde entier.

Où nous travaillons

Le siège d'IDEA International est situé à Stockholm et nous disposons de bureaux régionaux et de liaison en Afrique, en Asie-Pacifique, en Amérique latine, aux Caraïbes et en Europe. IDEA International a le statut d'Observateur permanent auprès des Nations Unies et est également accrédité auprès des institutions de l'Union européenne.

Nos publications et bases de données

Nous avons un catalogue avec plus de 1 000 publications et plus de 25 bases de données sur notre site web. La plupart de nos publications peuvent être téléchargées gratuitement.

<https://www.idea.int>

Les publications d'IDEA International sont indépendantes de tout intérêt national ou politique particulier. Les points de vue exprimés dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement les opinions d'IDEA International, de son conseil d'administration ou des membres du conseil.

À l'exception des images et photos de tiers, la version électronique de la présente publication est disponible sous Creative Commons Licence (CCL)—Creative Commons Attribution–NonCommercial–ShareAlike 4.0 Licence. Vous pouvez librement partager cette publication ou en faire des travaux dérivés uniquement à des fins non commerciales, et à condition d'en avoir correctement nommé les sources et de les diffuser sous une licence identique à celle-ci. Pour de plus amples informations sur cette licence, veuillez consulter : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0>.

Cette recherche a bénéficié du soutien de la Plateforme de données probantes sur la paix et la résolution des conflits (PeaceRep), financée par l'Agence britannique pour le développement international (UK International Development) du gouvernement britannique. Toutefois, les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle du gouvernement britannique. Toute utilisation de ce travail doit mentionner les auteurs et la Plateforme de données probantes sur la paix et la résolution des conflits.

Graphisme : IDEA International
Révision : Anne Marsaleix

DOI : <https://doi.org/10.31752/27161>
ISBN : 978-91-8137-178-9 (édition PDF)

PEACEREP

La Plateforme de données probantes sur la paix et la résolution des conflits est un consortium de recherche basé à la Faculté de droit de l'Université d'Édimbourg. Nos travaux de recherche repensent les processus de paix et de transition à la lumière de l'évolution des dynamiques de conflit, des exigences changeantes en matière d'inclusion, ainsi que des transformations des modes d'intervention mondiale dans les processus de gestion des conflits, de la paix, de la médiation et des transitions. PeaceRep est financé par le Foreign, Commonwealth & Development Office (FCDO) du gouvernement britannique, dans le cadre de son portefeuille mondial de recherche et de développement technologique.



IDEA International
Strömsborg
SE-103 34 Stockholm
SUÈDE
+46 8 698 37 00
info@idea.int
www.idea.int